

Depuis plusieurs

mois, les syndiqués SUD-ARS (qui publient actuellement le journal "Le Petit Caillou") constatent un certain nombre de problèmes au sein de structures de l'association :

- surcharge de travail constante au PAU (avec déjà une mobilisation réussie en janvier dernier),
- équipe réduite et conditions de travail difficiles à ARS Camille Mathis,
- absence de cohésion d'équipe qui engendre une prise en charge irrégulière des hébergés à ARS Pierre Vivier, etc.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a carence de délégués du personnel sur le pôle Urgences & CHRS, depuis plus de six mois. C'est pourquoi, cet été, le syndicat SUD-ARS (tout nouvellement créé) a proposé à quatre syndiqués, salariés de ce pôle, de provoquer des élections afin de remédier à cette absence préjudiciable à tous les salarié-es de ces établissements.

A notre initiative donc, des élections partielles viennent d'être organisées.

Des manœuvres antidémocratiques

Du fait de lois rétrogrades, seules cinq organisations syndicales dites représentatives (selon une loi d'après-guerre toujours en vigueur pour cette élection) peuvent se présenter dès le premier tour. Soit pour l'ARS : le reliquat de la CGT et le syndicat de l'ARS d'en haut, la CFDT, quoi ! (Voir les articles sur les chèques-vacances publiés dans les deux derniers numéros du "Petit caillou").

Et c'est bien ces deux organisations qui, se satisfaisant pourtant tranquillement de cette situation de carence, jouent, sans scrupule, aux coucou, profitent de l'occasion pour se refaire artificiellement la cerise et squattent ce premier tour, de manière pas très convaincante. Par exemple, la CGT-ARS qui, parce qu'elle n'a pas assez de syndiqués et surtout pour bien étouffer le débat, bourre sa liste avec une candidate comme titulaire et

suppléante, en aligne une tout fraîchement syndiquée et parachutée sans aucune expérience et une dernière qui n'a pas mis les pieds

dans son établissement depuis des mois ! Ces personnes ne sont là en fait que pour faire barrage à l'initiative de SUD et aux candidat-es présenté-es, au second tour, par notre syndicat. Une manœuvre totalement antidémocratique qui ressemble, comme deux gouttes d'eau, aux arrangements des confé-



dérations parisiennes avec le pouvoir sarkozyste pour bloquer toute réelle ouverture à la représentativité syndicale dans les entreprises. Aux antipodes de la démocratie. Rien d'étonnant tout de même quand on sait que c'est la même CGT-ARS qui, en cas de désaccord, pratique l'exclusion de militant plutôt que le dialogue...

Sauf à nous attendre au second tour, vous n'aurez donc pas totalement la possibilité d'élire les candidats de votre choix. C'est ce qui est voulu par la CGT-ARS.

SUD présente de solides candidat-es

Soyons un peu sérieux et respectons les mandats que l'on sollicite ! Le syndicat SUD-ARS va présenter, au second tour (puisque c'est la "démocratie" qui le veut...) des candidat-es expérimenté-es, qui ont mûri cette demande d'élections et qui portent de réelles valeurs et convictions (solidarité, justice sociale et égalité des droits). De futur-es élu-es qui seront à l'écoute de leurs collègues, présent-es dans les établissements et qui sauront réellement mouiller leur chemise, avec vous, quand il le faudra (comme ils l'ont toujours fait d'ailleurs).

Des enjeux sont déjà dans l'air : entretiens professionnels d'appréciation (classement, rentabilité et stigmatisation), déqualification des postes, sous-effectif, cas de tuberculose avéré depuis plusieurs mois (où est le CHSCT ?), gestion des contrats et des remplacements à la petite semaine, politique d'embauche déconcertante, etc.

Les quatre candidats que SUD-ARS soutient sont Philippe BLOUET (Au 32 d'la rue), Jean-Luc CHAPELIER (Point d'accueil d'urgence), Sylvianne HOPFNER (ARS Pierre Vivier) et Emilie MALGLAIVE (ARS Pierre Vivier).

Les candidats présents au premier tour ne peuvent être élus que si la moitié au moins des salariés votent.

Ainsi, le seul moyen d'y arriver est que vous n'alliez

pas voter le 25 septembre, pour ensuite mieux élire vos délégué-es du personnel SUD.

A toutes et à tous, rendez-vous donc le 9 octobre prochain, pour le second tour.

Boycott
du
1^{er} tour !